



Ecole de musique reconnue par la FEM
(Fondation pour l'Enseignement de la Musique)

TARIFS 2020-2021

Prix par semestre (en CHF)

Cours individuels

Elèves subventionnés de moins de 20 ans et apprentis, étudiants jusqu'à 25 ans

	Tarifs	Soutien société(*)	Coût effectif
Cours de 30 minutes	520.-	- 40.-	480.-
Cours de 40 minutes	620.-	- 40.-	580.-
Cours de 50 minutes	720.-	- 40.-	680.-
Cours de 60 minutes	820.-	- 40.-	780.-

(*)Le soutien société est donné aux instruments à bois, cuivres et percussions pendant les 3 premières années et continue pour autant que l'élève participe aux soirées de la société.

Elèves non subventionnés : adultes et élèves hors canton

Cours de 30 minutes	1300.-
Cours de 40 minutes	1550.-
Cours de 50 minutes	1800.-
Cours de 60 minutes	2050.-

Cours collectifs

Initiation musicale 45 min.	270.-
Solfège 45 min. sans cours individuel	240.-
Solfège 45 min. avec cours individuel	170.-

Location d'un instrument à vent 60.-

Frais administratifs 5.-

Rabais famille 30.- pour le 2^e enfant et les suivants

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Des aides individuelles peuvent être obtenues auprès de la commune.

Le soutien de la société de musique L'Avenir permet d'offrir un tarif préférentiel.